



Sensibilisation au handicap

Description :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées a instauré une nouvelle architecture institutionnelle pour l'accompagnement du handicap et de l'autonomie.

Cette loi sur le handicap permet de réglementer l'accueil des personnes en situation de handicap (ou travailleur handicapé / TH), l'accessibilité ou l'emploi des personnes handicapées, entre autres.

Il est donc nécessaire de connaître les différents types de handicap et de pouvoir améliorer son comportement pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap.

Objectifs :

- Découvrir les différentes situations de handicap
- Connaître la réglementation en vigueur
- Lever les préjugés, changer les regards sur le handicap
- Améliorer sa communication et son comportement face au handicap

Programme :

- Les différentes situations de handicap
- L'environnement législatif : la loi du 11 février 2005 et les évolutions réglementaires
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH)
- Les acteurs internes et externes à l'entreprise
- L'inclusion en entreprise et l'aménagement des conditions de travail
- Les éléments de langage et comportements à privilégier
- Le recrutement et l'intégration d'une personne en situation de handicap

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Echanges de pratique

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Evaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances



- **Evaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Evaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage. N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :	Tarif / Jour / stagiaire : 210 €
Managers	Modalités animation :
Pré-requis :	Présentiel
Aucun	Formateur :
Programmation :	Prestataire externe
Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr	Effectif :
Catégorie :	8 à 12 agents
Fondamentaux du management	Durée en jours :
Lieu :	1
Irfaf	Durée en heures :
	7